

Plan National Santé Environnement 3 : pour Générations Futures le compte n'y est pas !
Ségolène Royal vient de présenter en Conseil des Ministres le nouveau Plan National Santé Environnement 3° version (PNSE3) !

Des avancées mais... Si Générations futures salue un certain nombre d'avancées dans ce plan, comme la reconnaissance de la nécessité de mobiliser toute la puissance publique au travers de l'ensemble des politiques publiques, comme l'approche de l'évaluation des populations par le concept d'exposome ou encore comme la prise en compte du nouveau paradigme toxicologique lié à la prise en compte de la spécificité des perturbateurs endocriniens, le compte n'y est pas du tout pour notre organisation.

...des faiblesses ! En effet le plan prévoit beaucoup d'études et autres évaluations d'expositions diverses mais manque cruellement de mesures plus axées sur la prévention des risques dans la vraie vie des citoyens et la réduction des expositions à des pollutions environnementales à la source. **On a donc une impression d'impuissance de ce plan à agir sur la réalité !** Sur cet aspect il est révélateur, par exemple, que les actions relatives à l'**objectif 'Prévenir les risques reprotoxiques liés aux expositions environnementales et mieux les comprendre'** ne consistent qu'à poursuivre l'évaluation des expositions des populations ! De même **on a l'impression d'un manque de vision par rapport aux grands enjeux de santé environnementale quand la protection des femmes enceintes et des enfants n'est pas définie dans ce plan comme un objectif prioritaire dans ce PNSE3 couvrant de nombreuses actions de prévention des expositions aux polluants alors même que c'est ce public qui est le plus à risque au regard des pollutions, notamment par les perturbateurs endocriniens.** Les actions liées à la protection des personnes vulnérables n'évoquent en effet que la poursuite de l'acquisition de données sur les contaminations chimiques de l'alimentation...et l'exposition. Tout ceci dénote un manque de vision et d'ambition criante.

Des points inquiétants ! Certains points sont mêmes inquiétants car en opposition à des mesures mises en œuvre par le gouvernement et allant à l'opposé des objectifs déclarés. Prenons 4 exemples :

- Objectif '**agir pour une meilleure qualité de l'eau**'. Objectif louable mais qu'attend le gouvernement pour supprimer immédiatement l'instruction de la direction Générale de la Santé du 9 décembre 2010 permettant dans les faits de multiplier par 5 les teneurs en pesticides des eaux distribuées sans aucune restriction de consommation ?
- Objectif '**Agir pour une meilleure qualité de l'air intérieur**', louable lui aussi. Mais alors pourquoi le décret rendant obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et les écoles maternelles a-t-il été supprimé ?
- concernant les pesticides: l'**objectif 'protéger la population contre les risques liés à l'usage des pesticides'** n'est suivi que d'actions sur la chlordécone !? Nous souhaitons que le plan prévoie de véritables mesures de protection des populations par leur alimentation et leur environnement alors que la LAAF n'a pas intégré nos propositions d'éloignement des épandages de produits phytopharmaceutiques par rapport aux habitations ?
- **Restreindre l'utilisation du BPA dans les tickets de caisse est un bon objectif.** Mais pourquoi le gouvernement n'a-t'il pas pris les décrets prévus par la loi de décembre 2012 sur la BPA qui auraient dû permettre l'étiquetage des contenants alimentaires au BPA pendant 2 ans afin de protéger les populations avant son interdiction définitive dans les contenants alimentaires en janvier 2015 ?

«Nous sommes globalement très déçus par ce PNSE3 présenté par Mme Royal.» déclare François Veillerette, Porte-Parole de Générations Futures **« Il n'est pas à la hauteur de l'urgence posée par les enjeux de santé publique majeurs liés à la dégradation de notre environnement et aux pollutions dangereuses auxquelles la population est exposée. Nous attendons plus d'actions d'interdictions des produits dangereux, de substitution de ceux-ci par des alternatives plus sûres, sources d'innovation et d'activité économique, et pas seulement des sempiternelles études et états des lieux qui ne permettrons pas, seuls, une amélioration de l'état de santé des françaises et des français.»**
ajoute t'il